

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1983 B 01794

Numéro SIREN : 324 103 829

Nom ou dénomination : SPIE Infoservices

Ce dépôt a été enregistré le 10/05/2022 sous le numéro de dépôt 11963

**SPIE INFOSERVICES**

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2021)**



## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2021)**

A l'associé unique  
**SPIE INFOSERVICES**  
148 AV PIERRE BROSSOLETTE  
92247 MALAKOFF

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SPIE INFOSERVICES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### Règles et principes comptables

Votre société applique la méthode dite de l'avancement dans le cadre de la reconnaissance du chiffre d'affaires et du résultat des affaires réalisées, comme exposé au paragraphe 2.1 de l'annexe.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié la correcte application de cette méthode par la revue des procédures existant au sein de la société et par la mise en œuvre de revues d'affaires significatives avec les responsables financiers et opérationnels.

#### Estimations comptables

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques liés à son activité (en particulier les risques sur affaires) et les engagements envers le personnel tel que décrit dans les paragraphes 2.1, 2.12 et 2.13 de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à examiner les processus mis en place par la société pour identifier et évaluer les risques, à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations attachées aux principales provisions constituées ainsi que, le cas échéant, à un examen des événements postérieurs venant corroborer ces estimations. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### **Autres informations**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

## **SPIE INFOSERVICES**

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**Exercice clos le 31 décembre 2021 - Page 4**

---

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 8 mars 2022

Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit

Edouard Sattler

## **COMPTES ANNUELS**

**Société : SPIE Infoservices**

**Forme juridique : Société par actions simplifiée**

**Siège social : 148 Avenue Pierre Brossolette CS20032 92247 MALAKOFF CEDEX**

**Date de clôture : 31/12/2021**

COMPTES ANNUELS.....	1
Bilan actif.....	3
Bilan passif.....	4
Compte de résultat.....	5
Compte de résultat (suite).....	6
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS.....	7
1. Evènements significatifs.....	8
2. Règles et méthodes comptables.....	10
COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN.....	20
1. Immobilisations.....	21
2. Amortissements.....	23
3. Stock et en-cours.....	24
4. Provisions et dépréciations.....	25
5. Créances et dettes.....	27
6. Variation des capitaux propres.....	29
7. Nombre et valeur nominale des composants du capital social.....	30
8. Informations relatives aux opérations de fusion et opérations assimilées.....	30
9. Charges à payer.....	31
10. Produits à recevoir.....	31
11. Produits & Charges constatés d'avance.....	32
COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT.....	33
1. Ventilation du chiffre d'affaires.....	34
2. Résultat financier.....	35
3. Résultat exceptionnel.....	35
4. Transferts de charges.....	36
5. Effectifs.....	37
6. Rémunérations allouées aux dirigeants sociaux.....	37
7. Impôts sur les bénéfices.....	37
ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS.....	38
1. Engagements donnés.....	39
2. Engagements reçus.....	39
3. Gestion du risque de taux.....	39
4. Crédit-bail.....	40
5. Engagements en matière de location simple immobilière.....	40
6. Fiscalité différée.....	41
7. Liste des filiales et participations.....	42
8. Identité des sociétés consolidantes.....	43
9. Autres opérations non inscrites au bilan.....	43
10. Avantages au personnel:.....	43

**Bilan actif**

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et Dépréciations	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires	2 099 961,31	2 020 280,38	79 680,93	6 820,99
Fonds commercial	17 068 671,21	417 710,50	16 650 960,71	16 650 960,71
Autres immobilisations incorporelles	355 636,82	261 788,59	93 848,23	88 646,00
Avances sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles</b>	<b>19 524 269,34</b>	<b>2 699 779,47</b>	<b>16 824 489,87</b>	<b>16 746 427,70</b>
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel	45 964,57	45 964,57		
Autres immobilisations corporelles	12 189 093,90	11 200 368,91	988 724,99	832 113,72
Immobilisations en cours	165 905,29		165 905,29	39 333,00
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles</b>	<b>12 400 963,76</b>	<b>11 246 333,48</b>	<b>1 154 630,28</b>	<b>871 446,72</b>
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	35 757 934,36		35 757 934,36	15,85
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	2 633 567,84		2 633 567,84	2 358 958,73
Autres immobilisations financières	90 827,80		90 827,80	114 607,75
<b>TOTAL immobilisations financières</b>	<b>38 482 330,00</b>		<b>38 482 330,00</b>	<b>2 473 582,33</b>
<b>Total Actif Immobilisé (II)</b>	<b>70 407 563,10</b>	<b>13 946 112,95</b>	<b>56 461 450,15</b>	<b>20 091 456,75</b>
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	815 818,35	15 688,61	800 129,74	221 840,81
Marchandises				
<b>TOTAL Stock</b>	<b>815 818,35</b>	<b>15 688,61</b>	<b>800 129,74</b>	<b>221 840,81</b>
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	<b>403 421,95</b>		<b>403 421,95</b>	
Clients et comptes rattachés	39 054 901,05	76 057,86	38 978 843,19	30 483 303,97
Autres créances	65 978 053,22		65 978 053,22	97 042 237,49
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL Créances</b>	<b>105 032 954,27</b>	<b>76 057,86</b>	<b>104 956 896,41</b>	<b>127 525 541,46</b>
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres: )	499 835,28		499 835,28	1 999 835,28
Disponibilités	19 071,11		19 071,11	903 703,77
<b>TOTAL Disponibilités</b>	<b>518 906,39</b>		<b>518 906,39</b>	<b>2 903 539,05</b>
Charges constatées d'avance	2 585 276,24		2 585 276,24	2 262 939,52
<b>TOTAL Actif circulant (III)</b>	<b>109 356 377,20</b>	<b>91 746,47</b>	<b>109 264 630,73</b>	<b>132 913 860,84</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
<b>Total Général (I à VI)</b>	<b>179 763 940,30</b>	<b>14 037 859,42</b>	<b>165 726 080,88</b>	<b>153 005 317,59</b>

**Bilan passif**

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 10 494 330 )	10 494 330,00	10 494 330,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	10 948 878,85	10 948 878,85
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence : )		
Réserve légale	1 049 433,00	1 049 433,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours : )		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : )		
<b>TOTAL Réserves</b>	<b>1 049 433,00</b>	<b>1 049 433,00</b>
Report à nouveau	505 530,25	272 702,58
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>12 696 217,59</b>	<b>9 933 949,87</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	12 896,72	
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>	<b>35 707 286,41</b>	<b>32 699 294,30</b>
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)</b>		
Provisions pour risques	3 482 705,41	5 124 183,46
Provisions pour charges	9 892 121,81	9 650 242,74
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)</b>	<b>13 374 827,22</b>	<b>14 774 426,20</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	320 351,42	82 500,00
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs : )	16 493,25	16 493,25
<b>TOTAL Dettes financières</b>	<b>336 844,67</b>	<b>98 993,25</b>
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	416 807,57	1 717 997,44
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 493 468,19	26 388 443,93
Dettes fiscales et sociales	31 459 663,34	31 905 190,57
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	506,28	506,28
Autres dettes	41 787 793,76	37 243 486,10
<b>TOTAL Dettes d'exploitation</b>	<b>103 158 239,14</b>	<b>97 255 624,32</b>
Produits constatés d'avance	13 148 883,44	8 176 979,52
<b>TOTAL DETTES (IV)</b>	<b>116 643 967,25</b>	<b>105 531 597,09</b>
Ecarts de conversion passifs (V)		
<b>TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)</b>	<b>165 726 080,88</b>	<b>153 005 317,59</b>

**Compte de résultat**

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	3 122 254,76		3 122 254,76	4 388 925,17
Production vendue biens	55 787 352,42		55 787 352,42	50 387 162,19
Production vendue services	134 216 570,80	168,15	134 216 738,95	126 463 760,23
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>193 126 177,98</b>	<b>168,15</b>	<b>193 126 346,13</b>	<b>181 239 847,59</b>
Production stockée			547 700,93	-685 412,01
Production immobilisée				19 328,00
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			7 772 500,17	7 454 412,60
Autres produits			63 381,51	174 212,34
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>201 509 928,74</b>	<b>188 202 388,52</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			35 351,99	20 967,94
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			26 484 248,40	27 113 631,36
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			57 450 096,54	51 217 211,59
Impôts, taxes et versements assimilés			4 997 017,89	5 515 094,48
Salaires et traitements			69 442 102,97	64 323 468,01
Charges sociales			24 942 857,56	23 538 917,30
<b>Dotations d'exploitation</b>	<b>sur immobilisations</b>	Dotations aux amortissements	319 907,92	343 446,70
		Dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	27 944,00	484 613,00
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	4 639 959,25	4 901 970,42
Autres charges			51 762,12	1 019 889,58
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>188 391 248,64</b>	<b>178 479 210,38</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>13 118 680,10</b>	<b>9 723 178,14</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée		(III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré		(IV)		
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			137 547,20	52 397,60
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change			85,55	43,40
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>137 632,75</b>	<b>52 441,00</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions			53 464,36	73 590,75
Intérêts et charges assimilées			109 808,77	187 329,37
Différences négatives de change			31,50	109,84
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>163 304,63</b>	<b>261 029,96</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>			<b>-25 671,88</b>	<b>-208 588,96</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>13 093 008,22</b>	<b>9 514 589,18</b>

**Compte de résultat (suite)**

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	126 262,86	704,60
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>126 262,86</b>	<b>704,60</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 190 696,69	1 706 634,43
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	7 913,08	21 346,48
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	12 896,72	
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>1 211 506,49</b>	<b>1 727 980,91</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)</b>	<b>-1 085 243,63</b>	<b>-1 727 276,31</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	575 300,00	212 000,00
Impôts sur les bénéfices (X)	-1 263 753,00	-2 358 637,00
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	<b>201 773 824,35</b>	<b>188 255 534,12</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>189 077 606,76</b>	<b>178 321 584,25</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>	<b>12 696 217,59</b>	<b>9 933 949,87</b>

**ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS**  
Société : SPIE Infoservices

Le total bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élève à 165 726 080,88 euros. La société dégage un résultat de 12 696 217,59 euros pour l'exercice.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2021 au 31 décembre 2021.

## 1. Evènements significatifs

### 1.1. Acquisitions, cessions et restructurations

#### 1.1.1 Opérations juridiques

(Néant)

#### 1.1.2 Croissance externe

Le 19/10/2021, SPIE Infoservices acquiert la société INV IT, maison-mère du Groupe INFIDIS, au capital de 3 978 779 euros enregistrée sous 804 958 379 RCS Versailles.

Le Groupe INFIDIS est spécialisé dans la conception, l'intégration et la maintenance d'infrastructures digitales, avec une expertise particulière dans les solutions pour datacenters et l'hyper-convergence.

#### 1.1.3 Autres

##### **1.1.3.1 Plan d'actionnariat salarié « SHARE FOR YOU 2021 » - Augmentation du capital social SPIE SA le 14 décembre 2021**

Une offre de souscription au capital de la société SPIE SA réservée aux salariés (ORS), dans le cadre du Plan d'Épargne du Groupe SPIE existant (« PEG »), a été réalisée du 1<sup>er</sup> au 21 octobre 2021.

Cette souscription était réservée aux salariés, anciens salariés et mandataires sociaux éligibles de la Société et de ses filiales françaises et étrangères, détenues directement ou indirectement, adhérentes d'un plan d'épargne d'entreprise du Groupe SPIE.

Pour cette nouvelle édition de « Share For You », les collaborateurs de SPIE ont bénéficié d'une décote de 30% appliquée sur un prix de référence établi à 20,144 euros. Le prix de souscription d'une action SPIE s'est donc élevé à 14,11 euros.

Par ailleurs, chaque souscripteur a bénéficié d'un abondement sous forme d'un complément d'actions versé par SPIE, plafonné à 10 actions. Ainsi, une action complémentaire a été versée à chaque souscripteur pour chaque action souscrite, dans la limite de 10 actions.

Près de 11 000 salariés, issus de 13 pays différents, ont souscrit au plan, dont 3 500 pour la première fois. Les souscriptions ont atteint un montant de 34,0 millions d'euros (après décote).

A l'issue de cette opération, le 14 décembre 2021, 2 515 846 actions ordinaires nouvelles ont été émises par la société SPIE SA.

### 1.1.3.2 Epidémie de COVID-19 et activités de SPIE

Dès le début de la crise sanitaire survenue à compter de mars 2020, SPIE a mis en œuvre et maintenu sur l'année 2021 toutes les actions nécessaires pour protéger ses employés ainsi que l'ensemble de ses parties prenantes, et pour limiter les conséquences sur ses opérations et ses résultats financiers.

Dans le contexte exceptionnel de crise lié à la Covid-19, SPIE a bien résisté à la succession de crises et de bouleversements rencontrés au cours des deux dernières années. Le caractère essentiel des activités du Groupe pour ses clients a été particulièrement mis en évidence. La vitalité des marchés du Groupe et la pertinence de son positionnement au service de la transition énergétique et de la transformation numérique de ses clients a été une fois de plus mis en lumière.

En 2021, le Chiffre d'Affaires du Groupe est revenu au niveau de 2019, et la marge dépasse celle d'avant crise. L'activité a retrouvé le chemin de la croissance en France, et a continué à être très soutenue en Allemagne et en Europe centrale.

Grâce à une bonne génération de cash, le Groupe a réduit son endettement.

Dans le cadre de sa croissance externe, SPIE a réalisé sept acquisitions de sociétés, dont cinq en Allemagne et en Europe centrale, et deux en France, qui représentent un Chiffre d'Affaires total acquis d'environ 252 millions d'euros annuels.

Le plan de développement de SPIE est solide. A ce titre, SPIE dispose d'une importante marge de manœuvre financière et d'une activité soutenue par des marchés dynamiques, qui lui permettent de faire face aux effets de la crise sanitaire.

## 1.2 Crédit d'Impôt Recherche

La société a bénéficié d'un crédit d'impôt en faveur de la recherche au titre de l'exercice 2020, constaté en produit sur l'exercice 2021. Il a été imputé sur le montant de la liquidation de l'impôt sur les sociétés de l'exercice 2020 acquitté en 2021, conformément aux modalités prévues par le C.G.I. Ce crédit d'impôt recherche s'élève à 830 296 euros.

Une nouvelle démarche au titre du Crédit Impôt Recherche a été engagée avec la création de SPIE France. Cette dernière s'est dotée de nouvelles ressources et de nouveaux moyens qui permettront à terme, à l'ensemble des entités détenues par SPIE France, de déterminer et donc de prendre en compte le crédit d'impôt dans l'exercice concerné.

En 2021 la démarche a permis à la société de prendre en compte un montant partiel du crédit d'impôt 2021 s'élevant à la somme de 1 772 000 euros.

Ce montant pris en produit sur l'exercice 2021 sera imputé sur l'impôt sur les sociétés de 2021.

## 2. Règles et méthodes comptables

Les états financiers ont été établis en conformité avec les principes généraux d'établissement et de présentation des comptes définis par le code de commerce, le Plan Comptable Général 2016 et le règlement ANC n° 2016-07 (arrêté d'homologation du 26 décembre 2016 et publié au JO du 28 décembre 2016).et ce dans le respect des principes de prudence et de continuité conformément aux hypothèses de base :

Continuité de l'exploitation

Permanence des méthodes hormis le changement de méthode explicité ci-dessous

Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### 2.1. Reconnaissance du Chiffre d'Affaires

La méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires et du résultat des affaires est la méthode dite à l'avancement. Le chiffre d'affaires et le résultat sont constatés par application d'un pourcentage d'avancement au chiffre d'affaires et au résultat à terminaison.

Ce pourcentage d'avancement est déterminé en fonction des coûts encourus ou de la facturation réalisée, représentant au mieux le degré d'avancement technique de chaque affaire selon la nature de l'activité.

L'avancement par les coûts est calculé pour chaque contrat pris séparément à partir des coûts comptabilisés au titre du contrat, rapportés aux coûts estimés à fin d'affaire. Ces coûts incluent les coûts directs du contrat, ainsi qu'une quote-part des coûts indirectement rattachables au contrat, les charges financières n'étant pas incluses dans ces coûts. Ce principe entraîne l'enregistrement comptable de factures à établir ou de produits constatés d'avance lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

L'avancement par la facturation est calculé pour chaque contrat pris séparément à partir de la facturation réalisée au titre du contrat, rapportée à la facturation totale contractualisée. Ce principe entraîne l'enregistrement comptable de charges à payer ou de charges constatées d'avance lorsque les coûts comptabilisés ne sont pas en phase avec l'avancement des travaux.

L'avancement des affaires de maintenance est calculé prorata temporis. Ce principe entraîne l'enregistrement comptable de charges à payer ou de charges constatées d'avance lorsque les coûts comptabilisés ne sont pas en phase avec l'avancement des travaux, et de factures à établir ou de produits constatés d'avance lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

Pour les affaires présentant un volume significatif de production, aucune marge à l'avancement n'est constatée si le degré d'avancement n'est pas suffisant pour avoir une visibilité précise du résultat à fin de contrat.

Une provision pour perte à terminaison est enregistrée en provision pour risques lorsque le prix de revient d'une affaire est supérieur au chiffre d'affaires prévisionnel.

## 2.2. Entreprises liées

Les montants qui sont indiqués dans les différents tableaux concernant les entreprises liées se rapportent aux opérations réalisées avec les filiales de SPIE Operations et la société SPIE SA.

## 2.3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les fonds de commerce, les malis de fusion et les logiciels.

Les fonds de commerce ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de dépréciation systématique à la clôture, dès la présence d'un indice de perte de valeur, qui conduit à constater une dépréciation lorsque sa valeur actuelle est inférieure à sa valeur nette comptable.

Les malis techniques de fusion ou de confusion issus des opérations de fusion ou de transmissions universelles de patrimoine, sont inscrits à l'actif et ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de dépréciation, dès la présence d'un indice de perte de valeur.

Les logiciels sont amortis sur une durée de 12 mois selon le mode linéaire.

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties en fonction de leur durée d'utilisation.

Les frais de recherche et de développement ne sont pas immobilisés.

## 2.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont valorisées au coût d'acquisition hors intérêts des emprunts spécifiques.

Les productions d'immobilisations par l'entreprise ne comprennent pas de frais financiers, ni de frais de Siège.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation prévue.

Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

- |  |                                |
|--|--------------------------------|
| . Agencement, installations :                            | de 7 à 10 ans,                 |
| . Matériel et outillage de chantier :                    | de 4 à 30 ans,                 |
| . Matériel et outillage fixe :                           | de 8 à 30 ans,                 |
| . Matériel de bureau informatique :                      | de 4 à 10 ans,                 |
| . Installations et matériels en dépôt chez les clients : | suivant la durée des contrats. |

## 2.5. Titres immobilisés

Les titres figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Les titres de participation font l'objet d'un test de dépréciation systématique à la clôture qui conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur actuelle des titres possédés devient inférieure à sa valeur nette comptable.

Coût d'acquisition des titres de participation :

En raison du changement de la législation fiscale introduit par la loi de finances 2007, et relatif au traitement des frais d'acquisition des titres de participation, le Comité d'urgence du CNC a ouvert la possibilité aux entreprises ayant opté en 2005 pour leur déductibilité immédiate de modifier l'option comptable de traitement retenue en 2005, pour les seuls titres de participation tels que définis à l'article 39-1-5 du CGI.

En conséquence, les frais d'acquisition engagés par la société au cours des exercices clos depuis le 31/12/2006 et liés à l'acquisition de titres de participation au cours de ces mêmes exercices sont désormais intégrés au coût de revient des titres et sont déduits fiscalement par voie d'amortissement sur une période de cinq ans, conformément aux modalités définies par le CGI art.209-VII.

## 2.6. Immobilisations financières

### **Prêts construction**

En France, les employeurs exerçant une activité industrielle ou commerciale et occupant au minimum 20 salariés doivent investir dans la construction de logements pour leurs salariés au moins 0,45 % de la masse salariale ; cet investissement peut se faire directement ou par une cotisation à un Comité Interprofessionnel du Logement (CIL) ou à une Chambre de Commerce et d'Industrie.

La cotisation peut être acquittée soit sous forme d'un prêt inscrit à l'actif du bilan, soit sous forme d'une subvention reconnue en charges dans le compte de résultat.

Les « prêts construction » ne portent pas d'intérêts et sont octroyés pour une période de 20 ans.

## 2.7. Stocks et En-cours

Les stocks de matières premières et approvisionnements sont valorisés à leur coût d'acquisition. Les produits intermédiaires finis et les en-cours sont valorisés au coût complet, à l'exclusion totale des frais financiers. Les sorties de stock sont valorisées au PMP.

Les projets en cours sont comptabilisés selon la méthode dite de l'avancement (voir note II.1 reconnaissance du résultat), il n'y a donc pas d'en-cours au bilan.

Les dépréciations des stocks sont constituées de la façon suivante :

- Pour les stocks de matière première, produits finis et autres approvisionnements, la dépréciation des stocks est calculée en fonction de leur rotation.

- Pour les stocks de démonstration (ou de prêt), la dépréciation des terminaux est calculée sur 2 ans et celle des installations sur 3 ans.
- Pour les stocks de maintenance :

Le stock de maintenance est non individualisable par contrat. Il est déprécié selon l'année d'achat : 20% par année à partir de la deuxième année jusqu'à 80% puis 20% de plus s'il n'y a pas de mouvement depuis 2 ans. Pour tenir compte de l'évolution du Parc et des clients des dépréciations complémentaires sont effectuées

## 2.8. Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été comptabilisées à leur valeur nominale.

Les créances et les dettes libellées en monnaies étrangères ont été réévaluées et comptabilisées au cours du 13/12/2021, suite à une demande de la société mère SPIE Operations, au vu de l'accélération des processus de clôture. Les différences de cours des devises entre le 13/12/2021 et le 31/12/2021 n'entraînent pas d'impacts significatifs sur les valorisations des créances et dettes libellées en monnaies étrangères.

Les créances douteuses donnent lieu, le cas échéant, à l'enregistrement de dépréciations déterminées, client par client, en fonction de l'appréciation du risque de non recouvrement. Les créances échues depuis plus de 6 mois font également l'objet d'une dépréciation.

Les comptes courants de trésorerie groupe sont régis par des conventions de trésorerie entre la société mère et ses filles pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction sauf résiliation d'une des deux parties.

Les taux de rémunérations sont calculés suivant les critères suivants :

- au taux EONIA diminué de 1/16<sup>ème</sup> pour cent l'an pour les intérêts relatifs aux excédents de trésorerie placés.
- au taux EONIA majoré de ¼ pour cent l'an pour les intérêts relatifs aux besoins de trésorerie financés.

### **Titrisation de créances commerciales**

La société SPIE Infoservices participe depuis l'exercice 2007, en qualité de membre, à un programme de titrisation de créances commerciales au travers d'un Fonds Commun de Titrisation dénommé SPIE TITRISATION, dont la banque dépositaire est la Société Générale.

Dans le cadre de l'acquisition par la société Clayax Acquisition 4 de la société Financière Spie SAS, le Contrat-Cadre du programme de titrisation a été modifié par avenant suite à une décision de l'associé unique en date du 18/08/2011. Ce programme de titrisation de créances qui a pris effet à compter du 17 avril 2007 (dont le terme était fixé initialement à échéance de juillet 2013) a été modifié par avenants avec effet au 30 août 2011 et le terme a été notamment prorogé au 30 août 2017. Dans le cadre de l'introduction en bourse de la société SPIE SA, tête de Groupe SPIE, le programme de titrisation de créances a été renouvelé pour une durée de 5 années moins un mois à compter du 11 juin 2015 (sauf survenance d'un cas de résiliation anticipée ou d'une résiliation amiable). Par décision de l'associé unique du 05/12/2019, ce programme a été étendu pour une période de 3 ans, le terme étant ainsi prorogé jusqu'au 11 juin 2023.

Le montant financé de la transaction est défini comme égal au montant des créances cédées éligibles au programme de titrisation, diminué à titre de garantie du montant du dépôt subordonné et du dépôt additionnel senior retenus par le Fonds Commun de Titrisation SPIE TITRISATION.

#### **Méthode de comptabilisation**

Le montant financé de la transaction est encaissé par chacune des douze sociétés participantes au programme de titrisation, respectivement à due proportion de leurs créances cédées.

Les coûts mensuels d'intérêts sur financement total sont facturés à la société SPIE Operations qui intervient dans ce programme de titrisation en qualité d'entité centralisatrice pour le compte du groupe vis-à-vis de la banque dépositaire Société Générale. En application d'une convention signée entre SPIE Operations et les filiales membres du programme de titrisation, SPIE Operations refacture mensuellement ces coûts de financement à chaque filiale membre du programme, à due proportion des créances cédées par chacune. Ces frais sont comptabilisés en résultat financier.

Le montant brut mensuel des créances cédées est crédité dans un compte dédié "Clients Titrisés". Un dépôt Subordonné et un dépôt Additionnel retenus par la banque dépositaire sur le montant brut des créances cédées sont comptabilisés respectivement au débit de comptes dédiés de débiteurs divers "dépôt additionnel" et "dépôt subordonné".

A la clôture, le montant des créances cédées dans le cadre du programme de titrisation, encaissées des clients et non reversées à cette date à la banque dépositaire Société Générale, est débité du compte "Clients Titrisés" et porté au crédit d'un compte de créditeurs divers dédié "compte courant Société Générale titrisation".

### **2.9. Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan pour leur prix d'acquisition.

Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire des titres déterminée sur la valeur probable de réalisation, est inférieure au prix d'acquisition.

## 2.10. Disponibilités & concours bancaires en devises

Le cas échéant, les disponibilités et concours bancaires en devises libellées en monnaies étrangères sont actualisés et comptabilisés au cours de clôture de l'exercice.

## 2.11. Suivi ultérieur de la valeur des actifs

Par application du règlement CRC 2002-10, une recherche d'indice de perte de valeur durable est effectuée sur l'ensemble des actifs. Le cas échéant, la valeur recouvrable de ces actifs est appréciée et une dépréciation est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable.

## 2.12. Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation légale, réglementaire ou contractuelle résultant d'événements antérieurs, qu'il est probable qu'une sortie de ressources soit nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de l'obligation peut être évalué de façon fiable.

Les provisions constituées découlent de litiges sur affaires, de litiges commerciaux ou prud'homaux ou d'autres risques.

De manière générale, chacun des litiges connus fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes et, après avis éventuels de conseils externes, les provisions jugées nécessaires sont constituées pour couvrir les risques estimés.

Les provisions pour risques comprennent également les pertes estimées à terminaison sur les affaires en cours qui sont provisionnées pour la partie non encore exécutée.

## 2.13. Engagement du personnel

### **2.13.1. Engagement de retraite et avantages similaires**

La société applique depuis le 01.01.2005 la recommandation CNC 2003-R.01 du 1er avril 2003 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires.

Les engagements de la société résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leur coût, sont évalués par un actuair indépendant selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode consiste à évaluer l'engagement en fonction du salaire projeté en fin de carrière, et des droits déterminés selon les dispositions de la convention collective, des accords d'entreprise ou des droits légaux en vigueur.

Ces régimes sont soit partiellement financés, leurs actifs étant alors gérés séparément et indépendamment de ceux de la société, soit non financés. La part non financée fait l'objet d'une provision pour retraite au bilan.

Pour les avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, les écarts actuariels représentant plus de 10% du montant des engagements ou de la valeur de marché des placements sont amortis sur la durée résiduelle moyenne de présence des salariés au sein de la société. Les écarts actuariels représentant moins de 10% ne sont pas comptabilisés. Le coût des services passés est amorti, selon un mode linéaire, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel.

La provision pour retraite est calculée au bénéfice du personnel actif Cadres et ETAM. Les indemnités de départ en retraite des ouvriers sont prises en charge par un régime inter-entreprises à prestations définies (régimes Caisse BTP/CNPRO). Ne disposant pas des informations permettant d'allouer la part des obligations et des actifs, ce régime est comptabilisé comme un régime à cotisations définies.

La charge annuelle comptabilisée sur l'exercice au titre des régimes à prestations définies est représentative des droits acquis pendant la période par chaque salarié correspondant au coût des services rendus, du coût financier lié à l'actualisation des engagements, du produit attendu des placements, de l'amortissement des écarts actuariels et des coûts des services passés résultant des éventuelles modifications de régimes, ainsi que des conséquences des réductions et des liquidations éventuelles de régimes.

S'agissant de l'évaluation des engagements de retraite, les hypothèses faites par la société sur les modalités de départ de ses salariés (départ en retraite volontaire, âge de départ au taux plein) correspondent au taux plein selon la loi Fillon à partir d'un âge de début de carrière par défaut et avec prise en compte de la réforme 2013 (augmentation progressive d'un trimestre tous les trois ans de la durée de cotisation requise pour bénéficier d'une retraite à taux plein ; cette durée sera portée à 43 annuités à partir de la génération 1973). Ces modalités prennent également en compte l'augmentation progressive de 60 à 62 ans de l'âge minimum légal de départ à la retraite (réforme 2010) et le décret de juillet 2012 qui a étendu le dispositif de retraite anticipée pour carrières longues aux assurés qui justifient d'un début d'activité avant 20 ans.

### **2.13.2. Autres avantages à long terme**

Pour les autres avantages à long terme, les engagements sont évalués de la même façon par un actuaire indépendant en particulier les engagements relatifs aux médailles du travail. Les écarts actuariels générés ainsi que le coût des services passés sont immédiatement comptabilisés en charges ou en produits, l'exercice de leur constatation.

### **2.13.3. Participation des salariés**

Un accord de participation groupe a été signé au cours de l'exercice 2005 qui définit le calcul et la répartition de la participation des salariés entre les salariés du groupe SPIE Operations.

Ces avantages sont comptabilisés au titre de la période au cours de laquelle les services ont été rendus par les membres du personnel et pour le montant que l'entreprise s'attend à payer à l'organisme financier chargé de la collecte et de la redistribution de la participation aux salariés du groupe.

La participation comptabilisée correspond à la participation qui aurait été supportée en l'absence d'accord de participation groupe.

### **2.13.4. Intéressement**

Un accord d'intéressement de groupe a été signé en date du 18/06/2013 qui définit la formule de calcul et les modalités de répartition entre les bénéficiaires pour la durée de trois exercices correspondant aux années civiles 2013, 2014 et 2015.

Cet accord a été renouvelé en date du 22/06/2016 dans les mêmes conditions. L'accord est conclu pour la durée de trois exercices correspondant aux années civiles 2016, 2017 et 2018.

En 2019, l'accord a été renouvelé en date du 17/06/2019 dans les mêmes conditions. L'accord est conclu pour la durée de trois exercices correspondant aux années civiles 2019, 2020 et 2021.

La société a constaté une charge à payer pour le montant de l'intéressement 2021 payable en 2022.

### 2.13.5. Actions de performance

L'assemblée générale des actionnaires de SPIE en date du 25 mai 2016 a, dans sa 20ème résolution à caractère extraordinaire, autorisé sous certaines conditions l'attribution d'actions existantes ou à émettre, au bénéfice des mandataires sociaux ou des membres du personnel salarié de la Société ou des sociétés qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce.

Quatre plans d'attribution d'actions de performance ont été émis depuis l'entrée en bourse de SPIE en 2015. Le premier plan d'attribution d'actions de performance pour la période 2016-2018 s'est dénoué en date du 29 juillet 2019. Le deuxième, le troisième et le quatrième plan sont en cours.

La liste des bénéficiaires de ces plans, ainsi que le nombre d'actions de performance attribuées à chacun d'eux, ont été arrêtés par le Conseil d'Administration, sur proposition du Comité des rémunérations, en date du 11 mars 2019 pour le second Plan 2019-2021, du 10 mars 2020 pour le troisième Plan 2020-2022 et du 11 mars 2021 pour le quatrième Plan 2021-2023.

- Le plan d'attribution d'actions de performance 2019-2021, en cours, a été initié en date du 31 mai 2019.
- Le plan d'attribution d'actions de performance 2020-2022, en cours, a été initié en date du 15 novembre 2020.
- Le plan d'attribution d'actions de performance 2021-2023, en cours, a été initié en date du 12 juillet 2021.

L'attribution d'actions de performance représente un avantage consenti à leurs bénéficiaires et constituent à ce titre un complément de rémunération supporté par SPIE SA.

### Plan 2019 - 2021

Le 31 mai 2019, SPIE a émis un plan d'attribution d'actions de performance dont les caractéristiques sont présentées ci-dessous :

	<b>A l'origine 31 mai 2019</b>	<b>31 décembre 2020</b>	<b>31 décembre 2021</b>
Nombre de bénéficiaires	255	206	194
Date d'acquisition définitive des actions attribuées	15/03/2022	15/03/2022	15/03/2022
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance	530 629	530 629	530 629
Nombre d'actions annulées	-	(92 784)	(106 958)
<b>Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance</b>	<b>530 629</b>	<b>437 845</b>	<b>423 671</b>

**Plan 2020 - 2022**

Le 15 novembre 2020, SPIE a émis un nouveau plan d'attribution d'actions de performance dont les caractéristiques sont présentées ci-dessous :

	<b>A l'origine 15 novembre 2020</b>	<b>31 déc. 2020</b>	<b>31 déc. 2021</b>
Nombre de bénéficiaires	241	241	220
Date d'acquisition définitive des actions attribuées	15/03/2023	15/03/2023	15/03/2023
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance	500 773	500 773	500 773
Nombre d'actions annulées	-	-	(80 159)
<b>Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance</b>	<b>500 773</b>	<b>500 773</b>	<b>470 614</b>

**Plan 2021 - 2023**

Le 12 juillet 2021, SPIE a émis un nouveau plan d'attribution d'actions de performance dont les caractéristiques sont présentées ci-dessous :

	<b>A l'origine 12 juillet 2021</b>	<b>31 déc. 2021</b>
Nombre de bénéficiaires	253	248
Date d'acquisition définitive des actions attribuées	15/03/2024	15/03/2024
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance	524 833	524 833
Nombre d'actions annulées	-	(6 950)
<b>Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance</b>	<b>524 833</b>	<b>517 883</b>

Pour chacun de ces 3 plans, les modalités d'acquisition prévoient une condition de présence du bénéficiaire d'actions de performance jusqu'au terme de la période d'acquisition de trois ans.

**2.14. Ecart de conversion**

Les écarts de conversion sont évalués par différence entre le taux de conversion de la devise au moment de la comptabilisation de la dette ou de la créance et le taux de clôture au 13/12/2021. Une provision est constituée lors de la constatation d'un écart de conversion actif.

## 2.15. Compte de résultat

Les charges et produits exceptionnels sont constitués des éléments significatifs qui, en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-réurrence, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société.

## 2.16. Evènements postérieurs à la clôture

### **Projet de Fusion**

Il est envisagé le rapprochement juridique des différentes sociétés du sous-groupe SPIE ICS constitué de la société mère SPIE ICS et de ses filiales SPIE Infoservices, SPIE Cloud Services et S-Cube, en une seule société, dans le but d'une simplification administrative et d'une rationalisation des structures. Ce regroupement permettrait une meilleure synergie entre les différentes équipes et l'exercice des activités de conseil, conception et intégration d'infrastructures informatiques au sein d'une seule et même société de taille plus importante.

Dans le cadre de ce projet, il est envisagé dans un premier temps que la société SPIE Infoservices procède à la fusion par absorption de sa société mère SPIE ICS.

Puis, il est prévu, dans un second temps, que la société SPIE Infoservices procède à la fusion par absorption des sociétés SPIE Cloud Services et S-Cube, sociétés devenues filiales directes dès la réalisation de la fusion de la Société avec SPIE ICS.

**COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN**  
Société : SPIE Infoservices

## 1. Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
				Réévaluation	Acqu. et apports	
Frais d'établissement et de développement (I)						
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			19 386 129		138 141	
Terrains						
Constructions	Dont composants					
	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
Inst. gales, agenc. et am. des constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			45 965			
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		4 755 528		-131 582	
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau et mobilier informatique		7 262 598		302 551	
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours			39 333		126 572	
Avances et acomptes						
<b>TOTAL (III)</b>			<b>12 103 423</b>		<b>297 540</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations			16		35 757 919	
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières			2 473 566		250 829	
<b>TOTAL (IV)</b>			<b>2 473 582</b>		<b>36 008 748</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>			<b>33 963 134</b>		<b>36 444 429</b>	
Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)						
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)					19 524 269	
Terrains						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					45 965	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				4 623 946	
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau et mobilier informatique				7 565 148	
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					165 905	
Avances et acomptes						
<b>TOTAL (III)</b>					<b>12 400 964</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations					35 757 934	
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières					2 724 396	
<b>TOTAL (IV)</b>					<b>38 482 330</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>					<b>70 407 563</b>	

**Commentaires sur les principales acquisitions, cessions et apports :**

**Actifs incorporels :**

a) Les principales acquisitions se composent de :

- Licences pour 88 769 euros

b) Les principales cessions se composent de : (Néant)

c) Les apports se composent de : (Néant)

**Actifs corporels :**

a) Les principales acquisitions se composent de :

- Agencements locaux pour 57 072 euros
- Matériel informatique pour 358 689 euros
- Encours d'immobilisations pour 126 572 euros dont 75 218 euros investis pour les projet RTE, et 47 087 euros pour le projet CNES

b) Les principales cessions se composent de :

- Matériel informatique pour 49 737 euros
- Suite au déménagement de l'agence d'Echirolles : Mise au rebut de matériels et d'agencements pour 188 654 euros

c) Les apports se composent de : (Néant)

**Actifs financiers :**

a) Les principales acquisitions se composent de :

- Acquisition des titres de la société INV IT, maison-mère du groupe INFIDIS, acquise le 19 octobre 2021 : 35 757 934 euros
- Les versements de prêts effort construction à hauteur de 279 745 euros

b) Les principales cessions se composent de :

- Les remboursements de dépôts à hauteur de 24 080 euros

c) Les apports se composent de : (Néant)

## 2. Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		2 221 991	60 078		2 282 069		
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
	Installations générales, agencements						
Installations techniques, matériels et outillages		45 965			45 965		
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers	4 404 074	-105 076		4 298 998		
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	6 781 938	119 433		6 901 371		
	Emballages récupérables et divers						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)</b>		<b>11 231 977</b>	<b>14 357</b>		<b>11 246 333</b>		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>		<b>13 453 967</b>	<b>74 435</b>		<b>13 528 402</b>		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnelle I	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnelle I	
Frais étab.							
Autres							
Terrains							
<b>Constructions :</b>							
sol propre							
sol autrui							
install.							
<b>Autres immobilisations :</b>							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M.Transport							
Mat bureau							
Emball.							
<b>CORPO.</b>							
Acquis. de titres							
<b>TOTAL</b>							
Cadre C		Charges réparties sur plusieurs exercices		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

### 3. Stock et en-cours

**Les stocks de matières premières :** (Néant)

**Les stocks d'en cours :** (Néant)

**Les stocks de marchandises :** (Néant)

**Les stocks de produits finis :**

Les stocks de produits finis et intermédiaires s'élèvent à 815 818 euros et sont provisionnés à hauteur de 15 689 euros.

STOCKS	Produits finis et intermédiaires
Valeur brute au début de l'exercice	268 1179
<b>Valeur brute à la fin de l'exercice</b>	<b>815 818</b>

DEPRECIATION	Produits finis et intermédiaires
Montant au début de l'exercice	46 277
Dotations de l'exercice	15 926
Diminutions et reprises de l'exercice	46 514
<b>Montant à la fin de l'exercice</b>	<b>15 689</b>

#### 4. Provisions et dépréciations

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Capital social ou individuel		12 897		12 897
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>		<b>12 897</b>		<b>12 897</b>
Provisions pour litige	89 000		89 000	
Provisions pour garantie	1 170 838	762 790	1 251 443	682 185
Provisions pour pertes sur marchés à terme	272 303	69 085	210 814	130 574
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions	9 650 243	556 308	314 429	9 892 122
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	3 592 042	3 305 241	4 227 337	2 669 946
<b>TOTAL (II)</b>	<b>14 774 426</b>	<b>4 693 424</b>	<b>6 093 023</b>	<b>13 374 827</b>
- Provisions sur immobilisations incorporelles	417 711			417 711
- Provisions sur immobilisations corporelles				
- Provisions sur titres mis en équivalence				
- Provisions sur titres de participation				
- Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks	46 277	15 926	46 514	15 689
Provisions sur comptes clients	135 683	12 018	71 643	76 058
Autres provisions pour dépréciations				
<b>TOTAL (III)</b>	<b>599 670</b>	<b>27 944</b>	<b>118 157</b>	<b>509 457</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>15 374 096</b>	<b>4 734 265</b>	<b>6 211 180</b>	<b>13 897 181</b>
Dont dotations et reprises d'exploitation		4 667 903	6 211 180	
Dont dotations et reprises financières		53 464		
Dont dotations et reprises exceptionnelles		12 897		
dépréciations des titres mis en équivalence				

**Commentaires sur les principales provisions significatives par catégorie :**

- *Provisions pour risques et charges :*

- a) Les provisions pour risques sont composées principalement de provisions pour risques sociaux et de provisions pour risques liés aux affaires.

Le montant de reprises de provisions sur l'exercice 2021 qui concerne des provisions non utilisées s'élève à : 2 120 051 €.

- b) Les provisions pour charges sont composées :

-des provisions pour indemnités de départ à la retraite. La partie financière de la dotation des provisions pour indemnités de départ à la retraite est liée aux coûts d'actualisation de la provision pour un montant de 53 464 euros.

- *Dépréciations des créances douteuses :*

Les créances douteuses ont donné lieu à l'enregistrement de dépréciations déterminées, client par client, en fonction de l'appréciation du risque de non recouvrement.

Les créances échues depuis plus de 6 mois ont fait également l'objet d'une provision.

## 5. Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations						
Prêts				2 633 568		2 633 568
Autres immobilisations financières				90 828		90 828
<b>TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE</b>				<b>2 724 396</b>		<b>2 724 396</b>
Clients douteux ou litigieux						
Autres créances clients				39 054 901	39 054 901	
Créances représentatives de titres prêtés		Prov pour dép ant constitués.				
Personnel et comptes rattachés				141 793	141 793	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée			5 070 012	5 070 012	
	Autres impôts					
	État - divers					
Groupes et associés				39 711 196	39 711 196	
Débiteurs divers				21 055 052	21 055 052	
<b>TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT</b>				<b>105 032 954</b>	<b>105 032 954</b>	
Charges constatées d'avance				2 585 276	1 691 254	894 022
<b>TOTAL DES CREANCES</b>				<b>110 342 626</b>	<b>106 724 209</b>	<b>3 618 418</b>
Prêts accordés en cours d'exercice						
Remboursements obtenus en cours d'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine			320 351	320 351		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers			16 493	16 493		
Fournisseurs et comptes rattachés			29 493 468	29 493 468		
Personnel et comptes rattachés			13 100 561	13 100 561		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			7 295 918	7 295 918		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée		10 278 743	10 278 743		
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts		784 442	784 442		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			506	506		
Groupes et associés			9 923 745	9 923 745		
Autres dettes			31 864 049	31 864 049		
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance			13 148 883	12 977 765	171 118	
<b>TOTAL DES DETTES</b>			<b>116 227 160</b>	<b>116 056 042</b>	<b>171 118</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice						

La fraction des créances représentées par des effets de commerce s'élève au 31/12/2021 à : (Néant).

La fraction des dettes représentées par des effets de commerce s'élève au 31/12/2021 à : (Néant).

***Les transactions avec les entreprises liées sont conclues à des conditions normales. Les principales opérations avec les entreprises liées représentent un montant de :***

- (50 261) euros sur les comptes clients et comptes rattachés
- 15 947 728 euros sur les autres créances et concernent le compte courant de trésorerie avec SPIE ICS
- 7 953 302 euros sur les autres créances et concernent le compte d'intégration fiscale
- 4 272 424 euros sur les comptes fournisseurs et comptes rattachés
- 8 300 000 euros sur les autres dettes et concernent les comptes courants de trésorerie vis à vis de la filiale INV IT.

**6. Variation des capitaux propres**

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	10 494 330						10 494 330
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	10 948 879						10 948 879
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	1 049 433						1 049 433
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	272 703			-9 701 122	9 933 950		505 530
Résultat de l'exercice	9 933 950	12 696 218			-9 933 950		12 696 218
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées		12 897					12 897
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>32 699 294</b>	<b>12 709 114</b>		<b>-9 701 122</b>			<b>35 707 286</b>

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

(Néant)

## 7. Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2021	Valeur nominale
Actions ordinaires	136 290			136 290	77,00
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
<b>Total</b>	<b>136 290</b>			<b>136 290</b>	

## 8. Informations relatives aux opérations de fusion et opérations assimilées

Société absorbée	Valorisation des apports	Boni de fusion		Mali de fusion		Pertes intercalaires inscrites en sous-compte de la prime de fusion
		Capitaux propres	Résultat	Actif	Résultat	
(Néant)						

Eléments d'affectation	Montant	Dépréciation
(Néant)		
<b>Total</b>		

- Modalités de dépréciation ou sortie du mali de fusion : (Néant)

**9. Charges à payer**

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	416 808
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	21 381 240
Dettes fiscales et sociales	17 203 105
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	506
Autres dettes	1 539 003
<b>Total</b>	<b>40 540 661</b>

**10. Produits à recevoir**

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	12 192 202
Personnel et comptes rattachés	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
Etat et autres collectivités publiques	2 625 884
Autres créances	6 462 269
Disponibilités	
<b>Total</b>	<b>21 280 354</b>

## **11. Produits & Charges constatés d'avance**

La nature et les montants des Produits constatés d'avance sont les suivants :

Produits constatés d'avance liés à la méthode dite à l'avancement (cf. §2.1) 13 148 883 euros

La nature et les montants des Charges constatées d'avance sont les suivants :

Charges constatées d'avance liées à la méthode dite à l'avancement (cf. §2.1) 2 585 276 euros

## **COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT**

**Société : SPIE Infoservices**

## 1. Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	3 122 255	4 388 925	-29%
Production vendue biens	55 787 352	50 387 162	11%
Production vendue services	134 216 739	126 463 760	6%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	193 126 178	181 233 932	7%
Chiffres d'affaires nets-Export	168	5 916	-97%
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>193 126 346</b>	<b>181 239 848</b>	<b>7%</b>

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

Détail du Chiffres d'affaires	Montant (Exercice N)
<i>E-efficient buildings</i>	71 042 943
<i>Energies</i>	6 326 561
<i>Services aux industries</i>	8 502 555
<i>Smart city</i>	88 929 181
<i>Autres refacturations</i>	18 325 106
<b>Chiffres d'affaires total</b>	<b>193 126 346</b>

## 2. Résultat financier

Le résultat financier s'élève à -25 672 euros au 31/12/2021.

Les produits financiers s'élèvent 137 633 euros et se composent principalement de :

- Gains de change : 86 euros
- Intérêts de comptes à terme : 137 547 euros

Les charges financières s'élèvent à 163 305 euros et se composent principalement de :

- Pertes de change : 32 euros
- Intérêts sur titrisation : 93 464 euros
- Autres intérêts : 11 995 euros
- Dotation financière liée aux coûts d'actualisation :
  - des provisions pour indemnités de départ à la retraite : 53 464 euros
  - des provisions pour médailles du travail : 4 349 euros

## 3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à -1 085 244 euros au 31/12/2021

- Pénalités sur marchés : 1 190 366 euros
- Autres amendes et pénalités versées : 331 euros
- Valeur Nette Comptable d'actifs mis au rebut : 7 913 euros
- Dotations provisions règlementées (amortissements dérogatoires coûts acquisitions titres) : 12 897 euros
- Débits et pénalités perçus : 126 263 euros

#### 4. Transferts de charges

Transferts de charges	Montant
Transferts de charges d'exploitation	1 561 321
Transferts de charges financières	
Transferts de charges exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>1 561 321</b>

Détail des transferts de charges d'exploitation : ils comprennent notamment :

- remboursement sur le personnel (Fongecif, Mutuelles, aides apprentis...) : 772 150 euros
- remboursement IJSS CPAM : 786 092 euros

Détail des transferts de charges Financières : (Néant)

Détail des transferts de charges exceptionnelles : (Néant)

## 5. Effectifs

Effectif	Effectif moyen salarié	
	N	N-1
Cadres	393	374
Etam	1 838	1 842
Ouvriers		
<b>TOTAL</b>	<b>2 231</b>	<b>2 216</b>

L'effectif moyen du personnel est de : 2 231.

## 6. Rémunérations allouées aux dirigeants sociaux

Sous couvert de l'article 24-18 du décret n°83-1020 du 29 novembre 1983, aucune information ne sera communiquée car cela permettrait d'identifier la situation d'un membre déterminé des organes de direction

## 7. Impôts sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Participation	Crédits d'impôts	Retenues à la source
Résultat avant impôts	13 093 008	-1 085 244	-575 300	2 602 296	
Impôts	-1 338 543				
<b>Résultat après impôts</b>	<b>11 754 465</b>	<b>-1 085 244</b>	<b>-575 300</b>	<b>2 602 296</b>	

### Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant, résultat exceptionnel et participation.

### Intégration fiscale :

La société est placée sous le régime d'intégration fiscale du groupe SPIE SA depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

L'impôt comptabilisé correspond à l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale.

## **ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS**

Société : SPIE Infoservices

### 1. Engagements donnés

- Cautions bancaires : 55 346 euros
- Avals, cautions et garanties : (Néant)
- Dépôt subordonné lié à la titrisation : 13 876 163 euros
- Prêts effort construction sur rémunérations 2021 à verser au 31/12/N+1 : 292 403 euros
- Autres engagements donnés (Néant)

### 2. Engagements reçus

- Créances titrisées : 14 984 308 euros
- Cautions des fournisseurs : (Néant)

### 3. Gestion du risque de taux

Pour optimiser ses coûts et sources de financement, la société peut souscrire auprès de sa société mère des contrats de garantie de taux.

Montant souscrit au 31/12/2021 : (Néant)

#### 4. Crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
<b>Valeur d'origine</b>			2 808 714		<b>2 808 714</b>
<b>Amortissements :</b>					
• Cumuls exercices antérieurs			550 550		<b>550 550</b>
• Dotation de l'exercice			602 667		<b>602 667</b>
<b>Total</b>			<b>1 153 217</b>		<b>1 153 217</b>
<b>Redevances payées :</b>					
• Cumuls exercices antérieurs			645 399		<b>645 399</b>
• Exercices			1 307 446		<b>1 307 446</b>
<b>Total</b>			<b>1 952 845</b>		<b>1 952 845</b>
<b>Redevances restant à payer :</b>					
• A 1 an au plus			733 756		<b>733 756</b>
• A plus d'1 an et 5 ans au plus			782 920		<b>782 920</b>
• A plus de 5 ans			187 803		<b>187 803</b>
<b>Total</b>			<b>1 704 479</b>		<b>1 704 479</b>
<b>Valeur résiduelle :</b>					
• A 1 an au plus			853 807		<b>853 807</b>
• A plus d'1 an et 5 ans au plus			801 691		<b>801 691</b>
• A plus de 5 ans			0		
<b>Total</b>			<b>1 655 498</b>		<b>1 655 498</b>
<b>Part frais financiers dans l'exercice</b>			51 359		<b>51 359</b>

#### 5. Engagements en matière de location simple immobilière

Les engagements relatifs aux contrats immobiliers de location simple s'élèvent à 12 156 386 euros et s'échelonnent comme suit :

	31/12/2021	< 1 an	2 à 5 ans	> 5 ans
Total engagement immobiliers - locations simples	12 156 386	2 059 511	6 657 001	3 439 874

**6. Fiscalité différée**

<i>Libellé</i>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
<b>Bases d'accroissement de la dette future d'impôt</b>		
Provisions réglementées	12 897	
Subventions d'investissement		
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Actif		
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		
<b>Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt</b>	<b>12 897</b>	
<b>Total passif d'impôt futur</b>	<b>3 418</b>	
<b>Bases d'allègement de la dette future d'impôt</b>		
Amortissements des logiciels		
C3S déductible en N+1	276 266	254 632
Provisions pour retraites et obligations similaires	502 844	605 946
Provisions Perte à Terminaison	69 085	260 355
Charges à payer		
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Passif		
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement		
<b>Total bases d'allègement de la dette future d'impôt</b>	<b>864 509</b>	<b>1 120 933</b>
<b>Total actif d'impôt futur</b>	<b>229 095</b>	<b>313 861</b>
<b>Situation nette</b>	<b>-225 677</b>	<b>-313 861</b>

(1) Taux d'impôt :	26,50	28,00
Contribution sociale sur l'impôt :	3,30	3,30

En début d'exercice, la société présentait des déficits fiscaux reportables pour un montant de 58 545 503 euros.

En 2021, les déficits sont imputés à hauteur de 5 981 722 euros.

Le solde des déficits fiscaux au 31/12/2021 est de 52 563 781 euros.

## 7. Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capital (4)	Réserves et report à nouveau avant affectations des résultats (4)	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
<b>A. Renseignements détaillés(1) (2)</b>										
<b>Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)</b>				<b>35 757 934</b>	<b>35 757 934</b>					
INV IT (INFIDIS)	3 978 779	1 873 159	100	35 757 934	35 757 934			121 623	-1 126	
<b>Participations (10 à 50% du capital) - à détailler</b>										
(Néant)										
<b>B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.</b>										
Filiales françaises (ensemble)										
Filiales étrangères (ensemble) (3)										
Participations dans des sociétés françaises										
Participation dans des sociétés étrangères										
<b>TOTAL</b>				<b>35 757 934</b>	<b>35 757 934</b>					

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

## **8. Identité des sociétés consolidantes**

Les comptes de la société sont inclus, selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de la société suivante :

### **SPIE SA**

Société Anonyme au capital de 76 448 142.34 euros

Société de droit français

Campus Saint Christophe - Europa

10, avenue de l'Entreprise

95863 CERGY-PONTOISE CEDEX

RCS PONTOISE 532 712 825

## **9 . Autres opérations non inscrites au bilan**

La société n'a pas d'opération avec les parties liées à mentionner.

## **10. Avantages au personnel:**

### **10.1. Les principaux régimes d'avantage au personnel postérieurs à l'emploi sont :**

- Régimes de base : La société participe à des régimes de sécurité sociale français de base pour lesquels la charge enregistrée est égale aux cotisations appelées par les organismes d'Etat.
- Régimes à prestations définies de différents types : capital en cas de départ à la retraite ou de départ du salarié ; chaque employé de la société (personnel actif Cadres et ETAM) bénéficie d'une indemnité de fin de carrière dépendant de l'ancienneté et du salaire de fin de carrière.

Les engagements de retraite sont déterminés en accord avec les principes comptables présentés en note 2.12.1.

**10.2. Provision comptabilisée au bilan : Engagement de retraite**

L'évolution de la provision inscrite au bilan se détaille comme suit (en K€) :

31 décembre 2021

<b>EVALUATION DES ENGAGEMENTS</b>	
<b>Valeur actuelle totale des engagements au 31.12.n-1</b>	<b>10 818</b>
Impact IFRIC au 01.01.2021	-
Charge normale de l'exercice	982
Charge d'intérêt	53
Cotisations versées par les salariés	-
Modifications de régime	(441)
Acquisitions d'activité	-
Cessions d'activité	-
Transfert de personnel	-
Liquidations/Réductions de régime/Licenciements	(594)
Pertes et (gains) actuariels	(812)
Prestations payées	(314)
Autres	-
<b>Valeur actuelle totale des engagements au 31.12.n</b>	<b>9 691</b>
<b>COUVERTURE DES ENGAGEMENTS</b>	
<b>Valeur de marché des fonds investis au 31.12.n-1</b>	
<b>Transfert 1er janvier</b>	
Rendement réel des fonds	
Contributions de l'employeur	
Contributions des salariés	
Modifications de régime	
Acquisitions d'activité	
Cessions d'activité	
Transfert de personnel	
Réductions de régime	
Liquidations de régime	
Prestations payées	
Autres	
<b>Valeur de marché des fonds investis au 31.12.n</b>	<b>-</b>
<b>COUVERTURE FINANCIERE</b>	<b>9 691</b>
(Pertes) et gains actuariels non reconnus	441
Coûts des services passés non reconnus	(240)
<b>MONTANT PROVISIONNE - IAS19/social</b>	<b>9 892</b>

Les coûts de retraite pris en charge se décomposent de la façon suivante :

31 décembre 2021

Charge normale de l'exercice	982
Charge d'intérêt	53
Rendement attendu des fonds	-
Amortissement des modifications de régime	57
Amortissement des pertes et (gains) actuariels	58
Effet des réductions/licuidations/licenciements	(594)
<b>COUT NET SUR LA PERIODE</b>	<b>556</b>

Le coût net de la période (avant effet impôt) a été comptabilisé au niveau du résultat d'exploitation.

Les montants reconnus au bilan ont évolué comme suit :

	31 décembre 2021
<b>MONTANT PROVISIONNE AU 31.12.n-1</b>	<b>9 650</b>
Impact IFRIC au 01.01.2021	-
<b>MONTANT PROVISIONNE AU 01.01.n</b>	<b>9 650</b>
Coût net sur la période	556
Cotisations payées / Prestations versées	(314)
Variation de périmètre: Acquisitions/Cessions/Transferts en cours d'année	-
Autre	-
<b>MONTANT PROVISIONNE AU 31.12.n</b>	<b>9 892</b>

#### HYPOTHESES ACTUARIELLES

31 décembre 2021

Pour les régimes de pensions et d'indemnités de fin de carrière à prestations définies, donnant lieu à calcul actuariel, les hypothèses de base de ces calculs se déclinent ainsi :

- Taux d'actualisation	1,00%
- Taux de rendement des fonds	
- Taux d'augmentation des salaires	
. Cadres	2,75%
. Non Cadres	2,00%
- Age du départ à la retraite et Taux de charges sociales	

Nous faisons l'hypothèse que le départ en retraite survient dès lors que le salarié acquiert les droits nécessaires pour partir à taux plein selon la loi Fillon à partir d'un âge de début de carrière par défaut et avec prise en compte de la réforme 2013 (augmentation progressive d'un trimestre tous les trois ans de la durée de cotisation requise pour bénéficier d'une retraite à taux plein ; cette durée sera portée à 43 annuités à partir de la génération 1973). Nous avons également pris en compte l'augmentation progressive de 60 à 62 ans de l'âge minimum légal de départ à la retraite (réforme 2010) et le décret de juillet 2012 qui a étendu le dispositif de retraite anticipée pour carrières longues aux assurés qui justifient d'un début d'activité avant 20 ans.

Le taux de charges sociales patronales appliqué est de 50% pour les Cadres et 44% pour les Non Cadres.

## **SPIE Infoservices**

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 494 330 euros  
Siège social : 148 avenue Pierre Brossolette - CS 20032 - 92247 MALAKOFF cedex  
324 103 829 RCS NANTERRE

---

### **ASSEMBLEE GENERALE DU 7 AVRIL 2022**

### **PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE**

#### **EXTRAIT**

Le sept avril deux mille vingt-deux à quatorze heures trente, la société SPIE ICS, associé unique de la société SPIE Infoservices, s'est réunie en Assemblée Générale au siège social, sur convocation du Président.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Xavier DAUBIGNARD en sa qualité de Président.

La société SPIE ICS, représentée par Monsieur Xavier DAUBIGNARD, en sa qualité d'associé unique, est appelée aux fonctions de scrutateur.

Madame Jocelyne BARNAULT est désignée comme secrétaire de l'Assemblée par le Président et le scrutateur.

Monsieur Frédéric RIGNAULT, régulièrement convoqué, assiste également à la réunion en sa qualité de représentant du Comité Social et Economique.

Monsieur Pierre DECOSSE, autre représentant du Comité Social et Economique, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

La société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, représentée par Monsieur Edouard SATTLER, Commissaire aux comptes, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'Assemblée.

En conséquence, l'Assemblée Générale réunissant la totalité du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer conformément à la loi et aux statuts.

---

Puis le Président rappelle ensuite que l'Assemblée a été convoquée à ces jour, heure et lieu à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ♦ Rapport de gestion du Président,
  - ♦ Rapports du Commissaire aux comptes,
  - ♦ Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
  - ♦ Affectation du résultat,
- 

- ♦ Pouvoirs pour effectuer les formalités.
- 

Après discussion et plus personne ne demandant la parole, l'associé unique a pris les décisions ci-après :

### **PREMIERE DECISION**

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021, approuve le rapport de gestion du Président et les opérations qui y sont mentionnées ainsi que les comptes tels qu'ils sont établis et présentés par le Président.

L'associé unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 14 884 euros et l'impôt correspondant d'une somme de 3 944 euros.

L'associé unique donne en conséquence au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

### **DEUXIEME DECISION**

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2021 s'élevant à 12 696 217,59 euros comme suit :

<b>Bénéfice de l'exercice</b> .....	<b>12 696 217,59 €</b>
♦ augmenté du report à nouveau antérieur .....	505 530,25 €
Solde formant un bénéfice distribuable de .....	<u>13 201 747,84 €</u>
♦ à titre de dividende à l'associé unique .....	12 000 334,50 €
soit 88,05 € par action	
♦ solde affecté en totalité au report à nouveau .....	1 201 413,34 €

Ce dividende en numéraire sera mis en paiement immédiatement.

Sur le plan fiscal, le dividende est éligible à l'abattement de 40% prévu par l'article 158,3.2° du Code Général des Impôts.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique prend acte que les dividendes et les autres revenus distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	Dividendes éligibles à l'abattement	Autres revenus distribués	
		Eligibles à l'abattement	non éligibles à l'abattement
31/12/2020	9 701 122,20 € (soit 71,18 € par action)	/	/
31/12/2019	11 200 312,20 € (soit 82,18 € par action)	/	/
31/12/2018	13 500 887,40 € (soit 99,06 € par action)	/	/

-----

### **QUATRIEME DECISION**

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes décisions pour accomplir toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

---

***Extrait certifié conforme***

DocuSigned by:  
  
BAD6CAF6AAE94C6...

***Xavier DAUBIGNARD***  
***Président***